



Adapei 49

**Unité d'Enseignement en Maternelle
pour enfants avec troubles du spectre
de l'Autisme (UEMA)**

au sein de l'école Les Turbaudières à Cholet

www.adapei49.asso.fr



Qu'est-ce qu'une Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) ?

Une **UEMA** est un dispositif qui permet d'améliorer l'**inclusion scolaire des enfants avec troubles du spectre de l'autisme**, en s'appuyant sur des interventions personnalisées. Elle est **localisée au sein d'une école et accueille 7 enfants** par unité.

Qui sont les enfants scolarisés ?

Les enfants scolarisés en UEMA sont ceux d'âge pré-élémentaire (**3 à 6 ans**). Ils sont **scolarisés à temps plein** et accompagnés durant 3 ans au maximum.

L'UEMA s'adresse à des **enfants avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)** et présentant des difficultés du comportement incompatibles avec l'accueil en classe ordinaire (même avec un accompagnement).

Qui décide de leur entrée ?

Au niveau local, l'**identification** des enfants susceptibles d'entrer en UEMA est réalisée en premier lieu **par le service de pédopsychiatrie de l'Unité Des Petits (UDP)** du Centre Hospitalier de Cholet.

Les parents déposent un **dossier à la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)**. Ils reçoivent (si accord) une notification de la MDA pour l'orientation de leur enfant en UEMA. Un rendez-vous d'admission et une visite de l'UEMA peuvent alors être organisés.

Le **directeur du SESSAD prononce l'admission en UEMA** (sous réserve de place).

Qui pilote l'UEMA ?

Ce dispositif nécessite une collaboration entre l'Éducation nationale et le secteur médico-social. L'**UEMA est pilotée par le SESSAD de Cholet**, service de l'Adapei 49.

La ville de Cholet est aussi partenaire de ce dispositif. Elle met à disposition des locaux au sein de l'école.

Quelles sont les principales missions ?

- **Développer les capacités d'apprentissage** : socialisation, autonomie, acquisition de compétences scolaires académiques...
- **Améliorer les compétences communicatives de l'enfant.**
- **Devenir élève** : percevoir, sentir, agir, s'exprimer avec son corps, créer et découvrir le monde.
- **Généraliser les apprentissages** sur tous les lieux de vie de l'enfant (au domicile, au centre de loisirs...).

Quel est l'accompagnement proposé ?

L'Agence Régionale de Santé (ARS) alloue des moyens afin d'assurer la mise en place de l'UEMA.

Cela se traduit par :

- Une **co-construction avec les familles** favorisant une cohérence des réponses proposées à l'enfant,
- Un **environnement bienveillant** et sécurisant autour des besoins élémentaires,
- Un **mode de communication alternatif**,
- Des **interventions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques adaptées** aux spécificités de l'enfant et définies autour de son Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA),
- Des **temps d'inclusion en classe ordinaire**,
- Une **organisation structurée** de l'espace, du temps et des activités,
- Une prise en compte des **spécificités sensorielles**.



Qui sont les professionnels intervenants ?

Tous les professionnels de l'équipe sont présents à l'école sur les temps de classe :

- **le personnel de l'Éducation nationale** : une enseignante spécialisée, une Accompagnante d'Élèves en Situation de Handicap (AESH)
- **l'équipe médico-sociale du SESSAD** : une éducatrice de jeunes enfants, une éducatrice spécialisée, une psychologue, une aide médico-psychologique, une psychomotricienne et une orthophoniste
- **la ville de Cholet** : une Agent Territoriale Spécialisée des Écoles Maternelles (ATSEM).

Des temps individuels et des rendez-vous avec les familles sont également organisés hors temps scolaire.

Comment évalue-t-on cet accompagnement ?

Pour chaque enfant, le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA), co-construit avec les familles, comprend des évaluations dans les domaines scolaires, cognitifs, sensoriels... Ces évaluations permettent d'adapter au mieux les propositions d'apprentissage et de rééducation.

Nous contacter

Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA)

3 rue des Orfèvres - 49300 Cholet

Tél : 02 41 36 84 46 | Mail : uemacholet@adapei49.asso.fr

SESSAD de Cholet

59 rue Barjot - 49300 Cholet

Tél : 02 41 71 92 22 | Mail : sessad-cholet@adapei49.asso.fr

En partenariat avec

